

COMHÉTECHNEQUE DE LA DHLTT DU
15 FÉVRIER 2018


## DÉCLARAT!ON LIMINAIRE CFDT

Monsieur Le président, Mesdames et Messieurs,
Aujourd'hui le CT de la DILT fera l'objet d'un sujet et d'un vote concernant l'évolution de la DILT par la création de sous directions et de nouvelles missions.

Pour la CFDT, la pertinence de cette évolution peut en théorie aller dans le bon sens. Aussi, pour l'organisation syndicale que nous sommes, il est inconcevable de se baser uniquement sur un nouvel organigramme sans prendre en considération l'arrivée et le nombre de ces nouveaux effectifs, les locaux et les moyens qui seront mis à dispositions afin qu'ils puissent effectuer l'ensemble des missions qui vont leurs incomber de façon apaisée en toute efficacité.

Une évolution ne signifie pas seulement un caractère théorique mais bien sûr pratique. Une évolution pour la CFDT signifie conjointement et clairement la connaissance et l'apport rapide de moyens supplémentaires si nécessaires en matériels, en locaux (bureaux et stockages divers et variés), en véhicules adaptés, en moyens informatiques. Pour se faire, cela demande une approche de terrain en amont au contact de tous les professionnels impactés afin d'anticiper tous besoins existants et à venir. Mais pas seulement, l'homogénéisation des méthodes de travail et la communication et l'écoute sont prédominantes pour chaque sous-direction en amplifiant les échanges entre elles mais aussi envers toutes les agences territoriales impliquant une
 équité géographique de responsabilités bâtimentaires et de services pour toutes les directions bénéficiaires. Ces procédures diverses et variées seront la clef de la réussite et de la reconnaissance du professionnalisme de la DILT et de son efficacité envers l'ensemble des directions dont elle a la charge.

La CFDT sera donc très vigilante à ce que tous ces paramètres soient consciencieusement réfléchis et appliqués et que surtout l'humain et les moyens par l'écoute des besoins et l'apport de l'ensemble de ceux-ci soient mis à dispositions afin de remplir chaque engagement de façon adéquate sans que cela soit au détriment des agents de terrains DILT qui seront amenés le supporter.

Merci de votre attention.


